



Besançon, le 17 décembre 2012

Un radar pédagogique sur l'axe Micropolis/Saint-Ferjeux

Dans la continuité des aménagements réalisés sur la RN57 entre les échangeurs de Micropolis et de Saint-Ferjeux à Besançon, un radar pédagogique a été installé le 11 décembre 2012 dans le sens Sud > Nord. L'objectif est de sensibiliser les usagers au respect de la limitation de vitesse à 50 km/h sur cette section très urbaine.

Il est demandé à chacun d'être prudent et de veiller au strict respect de cette limitation.

Contact :

DREAL Franche-Comté – 17E, rue Alain Savary – 25005 BESANCON CEDEX

Tél : 03 81 21 67 00 – Fax : 03 81 21 69 99

Communication : Patricia DROZ – tél : 03 81 21 67 18

mél : patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr

site internet : www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

Communiqué de presse